Protocole pHARe de circonscription Aveyron 3
Année scolaire 2024/2025

1

RÉVÉLATION DE LA SITUATION

- élève en souffrance, victime ou repéré par : des élèves, la famille, un PE…
- consulter le document sur les signaux faibles

2

ACCUEIL DE L'ÉLÈVE VICTIME

- **Recueil des informations :** Qui? Quand? Où? Quels faits? Quelle récurrence? Depuis combien de temps? Besoins de l'élève?
- Ne pas minimiser la parole de l'élève !
- **Informer** les parents le jour même lors d'un bref entretien et **fixer** un RDV.

MESURES DE PROTECTION

- **Identifier** 1 adulte de référence.
- **Renforcer** la vigilance.

3

ANALYSE DE LA SITUATION suite à l'envoi de la fiche alerte

directeur
+ IEN
+ équipe ressource de circonscription

4

situation d'intimidation → **activation de la MPP** par l'équipe ressource de circonscription

situation d'harcèlement → **signalement** IEN StopHarcèlement

la situation ne relève ni de l'intimidation ni du harcèlement → **prise en charge en "interne"**
- équipe pédagogique
- pôle ressource

….

PRISE EN CHARGE

Journalisation des faits jusqu'à la fin du protocole.